

## 2<sup>o</sup>). - Le CAS de SAINT-ETIENNE (1815-1885) par Albert MARTHOUREY

L'étude d'une ville que j'ai entreprise sur les conseils et sous la direction de Monsieur LÉON, s'est révélée très vite - et de plus en plus à mesure que j'avance - comme un travail immense ; elle amène, en fait, à envisager tous les aspects de la vie d'une communauté humaine importante (31 500 habitants en 1820 - 76 600 en 1851 - 96 600 en 1866 - 123 000 en 1881) pendant 70 ans, et l'existence même de bon nombre des individus qui la composent ! Il y a ainsi une grande quantité de questions qui se posent à moi - et, je crois, à tous les chercheurs en histoire urbaine.

1<sup>ère</sup> question : le problème des limites - disons « géographiques ». Jusqu'où s'étend la ville ? Ce qui revient à se demander ce qu'est une ville, puisqu'il s'agit de savoir où l'on va s'arrêter ? Si on considère comme ville le centre où s'exercent plusieurs fonctions liées au rassemblement des hommes (quel que soit leur nombre), telles que les rôles administratif, judiciaire, intellectuel (sous tous ses aspects), les activités industrielles, commerciales, financières (et il y en a peut-être d'autres), fonctions qui différencient la ville de la campagne, d'une façon fondamentale, le problème n'est pas résolu pour autant, car la ville a une banlieue, où se mêlent certains caractères d'une ville (industrie ou le commerce) et des caractères de campagne (existence de champs cultivés et de fermes). La question n'est pas simple. Pour Saint-Etienne, en particulier, j'ai adopté une solution fondée sur les limites administratives : en 1855 la ville moderne est constituée par la réunion à la ville ancienne de 4 communes périphériques - qui sont depuis longtemps en relations étroites avec elle et ont déjà de nombreux caractères urbains ; au delà de leurs limites, les caractères ruraux l'emportent (ceci étant dû en grande partie au relief : collines et montagnes qui bordent les dépressions proprement urbaines) - ou l'éloignement du noyau urbain stéphanois, que je voulais étudier, est trop grand, et l'on passe à d'autres centres : ceux de la vallée du Gier et ceux de la vallée de l'Ondaine ; un cas cependant était délicat : celui de St Jean Bonnefonds, en partie urbanisé et à la limite des dépressions du Furens et du Gier ; je l'ai finalement éliminé, ses relations avec le Saint-Etienne ancien étant très faibles.

Après 1855 le cadre de mon étude sera donc basé sur les limites administratives officielles de St-Etienne. Avant 1855, les limites de St-Etienne et de ses 4 communes périphériques, avec l'inconvénient qu'il subsiste à l'intérieur de celles-ci, des parties rurales. J'ai pensé que cet inconvénient était compensé par la possibilité de voir se réaliser l'urbanisation de ces parties. Ici encore cependant un problème. Le territoire de la commune de Valbenoite déborde jusqu'en 1843 sur la vallée de l'Ondaine, avec ce qui deviendra la commune de la Ricamarie ; si bien que les chiffres de 1815 à 1843 concernant Valbenoite ne sont plus exactement comparables à ceux de la période 1843-1855, d'autant qu'il est très difficile de voir ce qui revient exactement à Valbenoite et à la Ricamarie : autre exemple qui montre qu'une solution, même simpliste, du problème, se fondant sur des limites administratives, n'est pas parfaite.

### 2<sup>e</sup> Question : les limites chronologiques.

Les dates choisies correspondent-elles à des coupures ayant réellement une valeur pour l'histoire de St-Etienne ? C'est le problème des rapports entre les événements de l'histoire générale et ceux de l'histoire locale. D'ailleurs, même un acte administratif précis a-t-il une véritable importance pour l'histoire locale ? Je pense à la formation du Saint-Etienne moderne, la révision des communes suburbaines et la fixation de la préfecture dans cette nouvelle agglomération marquent-elles vraiment une coupure ? Les dispositions morales favorables à une vie commune entre St-Etienne et ses satellites existaient-elles déjà avant ?

Où ne sont-elles formées que peu à peu et assez longtemps après ? D'où des difficultés, à moins d'événements graves, pour déterminer autre chose que des périodes d'évolution.

3e Question : Le problème de l'histoire globale.

Qu'entend-on par là ? A mon avis deux aspects : Retrouver l'histoire générale dans une petite communauté humaine - Etudier la vie même de cette communauté.

a) Comment retrouve-t-on les mouvements de l'histoire générale : la succession des régimes politiques (immensité du sujet : au XIXe siècle après 1815 . 5 régimes politiques, et avec 1870, 3 révolutions) ; les cycles économiques ; l'évolution sociale (avec le développement de la bourgeoisie, l'exode rural, la formation d'une classe ouvrière etc) - et d'autres aspects encore : l'évolution démographique - l'évolution des mentalités etc. Toutes les formes particulières de l'Histoire sont plus ou moins décelables dans un cadre très limité.

b) La vie propre de la communauté urbaine, c'est l'histoire locale avec toutes les minuties possibles - sans aller peut-être jusqu'aux excès des « historiens locaux » - mais sans oublier justement cette « histoire de l'histoire locale » qui peut être révélatrice.

Quels sont les principaux chapitres à envisager dans cette histoire locale ?

1º) D'abord ce qui concerne le territoire même où vivent les hommes : la modification des limites, l'aménagement de l'espace, c'est-à-dire l'évolution de l'urbanisme : construction d'immeubles d'habitation, de bâtiments publics ; travaux de voirie ; équipement sanitaire, etc. En gros, c'est, pour notre sujet, la formation même de la ville moderne, avec le changement d'axe de la circulation (création de la Grande Rue bien connue de tous, axe Nord Sud remplaçant le vieil axe Est-Ouest de la route Lyon - Le Puy).

2º) Ensuite, ce qui concerne les hommes qui habitent sur ce territoire : chapitre immense avec la démographie locale et ses problèmes particuliers (entre autres points l'existence d'un hôpital et d'un asile de vieillards accueillant des personnes n'habitant pas St-Etienne, modifie les chiffres « bruts » des registres d'état-civil), son évolution tout au long de la période - Les groupes socio-professionnels et, partant de là, l'étude détaillée des principales catégories de citoyens : la classe dirigeante et la classe ouvrière, mais chacune considérée en elle-même . avec sa fortune et sa manière de vivre, ses mentalités et même sa moralité (en particulier d'après les registres des tribunaux), sa vie quotidienne.

3º) Enfin ce qui concerne les rapports des groupes humains entre eux ; autrement dit, la vie de la communauté dans le cadre territorial. Nous retrouvons là la vie politique locale, et les petits problèmes (souvent bien plus importants que les problèmes nationaux) rivalités de personnes ou de groupes, etc. Nous retrouvons aussi la vie économique locale : le développement de l'industrie et du commerce, la circulation de l'argent, les crises les grèves même ; en allant plus loin dans le détail, la constitution et la dissolution des entreprises, si possible leur gestion. Il faudrait peut-être y ajouter l'étude des exploitations agricoles : lesquelles arrivent à survivre ? Comment ?

Nous retrouvons aussi la vie intellectuelle de la cité : d'abord tout ce qui concerne l'enseignement, puis les moyens d'information : journaux, revues, conférences. Enfin les moyens de culture : bibliothèques, représentations théâtrales. Dans un domaine peu éloigné, nous avons la vie spirituelle de la ville : l'importance de la pratique religieuse, son influence, son évolution en un siècle de déchristianisation des villes. Enfin, pour couronner cette étude des rapports entre les groupes humains, il y aurait l'étude de la vie quotidienne et, notamment de ses manifestations collectives - mais ici les sources sont infinies.

4º) Seulement cette communauté n'est pas homogène et l'histoire « locale » doit faire sa place à la diversité des paroisses ou des quartiers. C'est aborder un problème très complexe : comment définir un quartier ? A quoi le reconnaître ? Il est certain qu'il existe des quartiers, mais il sera sûrement difficile de les faire apparaître seulement d'après des chiffres : il y a tout un aspect psychologique qu'il ne faudrait pas négliger, si l'on

veut avoir une ville vraiment vivante !

4e Question : Le champ infini de l'étude nous amène à la quatrième question : celle des sources.

Elles sont évidemment très nombreuses mais d'importance et de valeur très inégales.

Les Archives Nationales fournissent peu et ne sont intéressantes que pour les grandes questions c'est-à-dire pour tout ce qui compte pour l'histoire générale dans l'histoire locale.

Par contre, les Archives départementales sont beaucoup plus riches : dossiers de la série M, de la série E pour la démographie, de la série U pour les tribunaux, de la série P = Enregistrement avec les mutations après décès et, peut-être plus encore, les actes civils publics, qui comprennent le relevé de tous les actes notariés (rien que pour l'année 1851, 7500 actes ont été passés devant des notaires de St-Etienne et se rapportent à des sujets extrêmement variés), de la série R pour les questions militaires (en particulier, renseignements sur les conscrits, chaque année, concernant leur santé aussi bien que leur métier et leur origine) - et les autres séries : V, O, etc au classement plus ou moins assuré.

Ces Archives sont malheureusement souvent incomplètes : il manque les archives des contributions. Celles de l'Enregistrement ne sont communicables que jusqu'en 1860. En sens inverse, elles sont parfois trop abondantes : ainsi pour les archives exploitables de l'Enregistrement. Se pose alors le problème de leur exploitation : faut-il pratiquer des sondages continus pour toute la durée de l'étude, mais sur un petit nombre de cas ? Ou choisir certaines années et les étudier à fond ? C'est cette méthode que j'ai choisie pour le moment, en me concentrant sur les années 1820, 1836, 1851 et 1869. Mais cela est-il suffisant ? Le même problème se retrouve avec les archives municipales qui nous font pénétrer vraiment au coeur de la vie de la cité - mais qui sont, hélas, trop abondantes pour un chercheur isolé. Il faut aussi citer les archives de la Chambre de Commerce pour les questions économiques et celles de l'Archevêché pour les problèmes religieux.

A côté de ces sources traditionnelles, les sources imprévues : journaux et périodiques, de vie plus ou moins brève - touchant un peu à tous les domaines : politique, économie, littérature, sciences - ou visant seulement à amuser. Pour notre période, j'en ai dénombré 51 à la Bibliothèque Municipale de St-Etienne : si « la Foi démocratique » n'a eu qu'un seul numéro, le 29 mars 1848, le Mémorial de la Loire a été publié sans interruption, mais sous cinq noms successifs, à partir du 20 septembre 1845 !

- Les Revues et bulletins de sociétés diverses, tel le « Bulletin d'Industrie agreste et Manufacturière » publié par la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de l'arrondissement de St-Etienne, qui, de 1823 à 1856, forme 27 volumes et se continue par les 29 volumes des « annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Département de la Loire » de 1857 à 1885.

- Toutes les oeuvres publiées pendant notre période et concernant, peu ou prou, la ville de St-Etienne.

Ces sources imprimées sont évidemment de valeur très inégales ; les renseignements qu'elles fournissent sont à soumettre, le plus souvent, à une critique serrée et ils ne concernent, la plupart du temps, que des questions de vie quotidienne ; mais elles peuvent être importantes : ainsi tout ce qui concerne le patois local ne nous est connu que par elles.

A ces sources imprimées il faut ajouter les documents cartographiques : cartes et plans de la ville, fort rares d'ailleurs, - et les gravures et dessins concernant des édifices, des rues mêmes, aujourd'hui disparus et typiques de la ville.

Enfin il y aurait les sources privées : archives familiales, correspondances qui, si l'on arrivait à les retrouver, apporteraient bien des précisions, notamment sur les mentalités.

Au total, cette étude d'histoire urbaine conduit à une exploration d'une masse infinie de documents. Il me semble qu'il y aurait, dans ce genre de travail, possibilité - et peut-être intérêt - à utiliser différents chercheurs oeuvrant en commun, mais ayant chacun des compétences plus spéciales sur certains points et se partageant la recherche. Quoi qu'il en soit une étude urbaine ne saurait actuellement prétendre restituer totalement la vie d'une ville assez importante ; bien heureuse si elle arrive à en saisir seulement certains aspects et à contribuer un peu à l'histoire générale.

## DISCUSSION

M. LEON, après avoir remercié les auteurs des communications, constate qu'il y apparaît davantage de points d'accord que de contradictions. Il pense que les débats pourraient se centrer sur quatre problèmes :

- Une définition des cadres physiques et historiques de la ville.
- Une variété et une multiplicité infinie des sources. Cela impose des choix et des options douloureuses, mais nécessaires.
- Une qualification des quartiers urbains dont il faut rechercher les dominantes.
- Une distinction entre le macrocosme et le microcosme. Il y a de fréquentes contrariétés entre le mouvement national et les mouvements locaux, à tous les points de vue (politique, économique, etc.). Il faut relever et expliquer ces discordances. Cela justifie les monographies urbaines.

M. LEQUIN, soulève la question de la définition de la ville. Le XIX<sup>e</sup> siècle est une période de dynamisme urbain. La ville est en création continue ; sa définition administrative n'a aucun sens. Elle n'a pas de frontières. Une ville, ce sont d'abord ses habitants.

Il constate que le comportement démographique urbain est encore proche de celui des campagnes (cas de St-Etienne, mais aussi de Givors et de Tarare).

Il signale l'intérêt de la série R des Archives Départementales : registres du tirage au sort et surtout registres matricules des Conscrits. On peut en dégager la mobilité professionnelle et géographique des individus. Cette dernière est assez faible : on change fréquemment de domicile mais peu de ville.

M. LEON pense qu'il y a une coupure assez nette entre la ville et la campagne au XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle dure encore au XIX<sup>e</sup>. La zone mixte, celle de la banlieue, ne se constitue qu'après 1850-60.

M. MERLEY, dans une longue intervention, va soulever plusieurs points repris dans une très large discussion avec MM. LEQUIN, MORSEL, ESTIER et MARTHOUREY :

1<sup>o</sup>) Il y a beaucoup de sources urbaines capitales : c'est ainsi que les patentes permettent de suivre la croissance industrielle urbaine, en l'absence fréquente des séries de production. Ces mêmes patentes paraissent à M. MORSEL révéler la capacité de production plus que la production elle-même, c'est à dire le capital fixe investi. M. MERLEY signale qu'il est tenu compte de l'activité et même de la vétusté du matériel. M. ESTIER reconnaît que pour Roanne les séries de production sont très discontinues.

2<sup>o</sup>) D'autres sources sont à signaler : les rapports des inspecteurs sur l'enseignement primaire sont dans la série T des Archives Départementales et des doubles se retrouvent fréquemment dans les archives des établissements. Sur un autre point, la série O est un « monument de documentation » sur les problèmes de l'urbanisme, en particulier la voirie.

3°) Dans le cadre d'une petite ville (Roanne) il est important de tout dépouiller. Un échantillonnage trop réduit risque de faire disparaître certaines activités peu développées, mais très caractéristiques de la ville.

4°) Pour l'étude des élections, il faut voir à la fois la presse locale et les documents de la série M. Ces derniers, non publiés, sont irremplaçables. De plus, les résultats publiés par la presse sont souvent entachés de graves erreurs.

5°) Beaucoup de sources de qualité médiocre sont très suspectes. Il faut les rejeter, et pour certaines villes, une histoire globale ne paraît pas possible. MM. GARDEN et LEQUIN sont d'un avis différent et pensent qu'une histoire urbaine globale est toujours possible. M. LEON estime qu'il faut bien distinguer histoire globale et histoire « complète ».

Sur ce dernier point, M. MERLEY souhaiterait un éventail de recherches sur un même cadre urbain. A défaut d'un faisceau de 3 ou 4 thèses, un dégrossissage du sujet peut être obtenu par une série de mémoires de maîtrise très spécialisés. MM. GARDEN, GARRIER et LEQUIN pensent que cette méthode est dangereuse et fractionne trop la recherche, au détriment de l'étudiant de maîtrise ; chaque chercheur doit voir une question dans son ensemble, faire son propre choix entre les sources et aboutir à sa synthèse personnelle. M. LEON pense qu'en effet il est très difficile de « découper » des sujets et de distribuer le travail.

M. MORSEL revient sur le problème de définition de la ville et de délimitation de l'espace urbain. Ce dernier lui apparaît comme essentiellement économique. A la limite, la croissance démographique elle-même, avec ses vagues de peuplement, rend d'abord compte de la croissance économique. Il est important de commencer toute étude urbaine par celle de la production de la ville.

A défaut de production, on peut s'attacher au volume des échanges monétaires d'après les statistiques des succursales de la banque de France, comme l'a montré M. Jean LABASSE. Les registres des faillites sont également un précieux indicateur. En fait le démarrage de toute étude urbaine doit être économique.

A la suite des réserves exprimées par M. CHAGNY sur le cas de Grenoble, M. LEON pense que l'étude économique ne doit être qu'introductive. Mais l'introduction peut être longue. M. MORSEL, pense que l'étude économique introduit aussi la seule périodisation possible dans une histoire urbaine du XIXe siècle.

M. MORSEL estime d'autre part que le rapport ville-campagne n'est plus essentiel au XIXe siècle. Les mouvements urbains sont d'abord commerciaux et se font de ville à ville. L'histoire urbaine, c'est d'abord le mouvement des affaires. M. LEQUIN pense cependant qu'il faut encore privilégier le rapport ville-campagne, en particulier sous ses aspects démographiques. M. LEON et M. GARRIER font remarquer que ces mouvements se font souvent dans les deux sens.

M. GARDEN présente à son tour deux observations.

1) Il y a plusieurs approches possibles d'une étude urbaine. Il ne faut pas confondre la ville et l'espace économique urbain. Dans le cas de St-Etienne, la ville se dégage difficilement de sa région et celle-ci est vaste.

2) Les sources fiscales sont un bon point de départ, en particulier pour l'étude des quartiers. Les registres des contributions foncières et mobilières permettent d'individualiser ces quartiers.

Après un dernier rebondissement sur le délicat problème de l'échantillonnage qui ne satisfait personne mais reste la seule ressource du chercheur isolé, le débat est conclu par M. LEON : il invite les chercheurs en matière d'histoire urbaine à ne pas hésiter à faire des choix raisonnés dans une documentation foisonnante ; il leur conseille de privilégier l'étude économique comme une première approche introductive à l'étude urbaine globale.